

# In memoriam : Mme le Dr. Rosa Welt-Straus

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 537

PDF erstellt am: **19.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Tôpffer</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p><b>Organe officiel</b> des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b> SUISSE..... Fr. 5.- ÉTRANGER..... 8.- Le numéro..... 0.25</p> <p>Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p> <p><b>ANNONCES</b> 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
---	--	--

... Il y a la morale de ceux qui se tiennent sur les rives du grand fleuve, et la morale de ceux qui remontent le flot. Il y a la morale du sommeil et celle de l'action, la morale de l'ombre et celle de la clarté; et les vertus de la première, qui sont comme des vertus en creux, doivent s'élever, se tendre, et devenir des vertus en relief....  
Maurice MÆTERLINCK.

## Pour l'An qui vient...

Nos principales collaboratrices régulières pour 1939

- Mmes et Mlles
- S. BONARD (*Féminisme, suffrage, articles de fond expositions, nouvelles du canton de Vaud, etc.*)
- M.-G. CHAIX (*Reportages, adaptations, comptes-rendus divers, œuvres et activités sociales, etc.*)
- Marg. EVARD (*Education, psychologie*)
- Marianne GAGNEBIN (*Études et feuilletons littéraires et artistiques*)
- E. GD. (*Féminisme, suffrage, nouvelles internationales, nouvelles de la S. d. N., articles de fond, politique, nouvelles de Genève, etc., etc.*)
- Renée Gos (*Études littéraires, comptes-rendus bibliographiques, variétés*)
- J. GUEYBAUD (*Féminisme, suffrage, comptes-rendus divers, œuvres et activités sociales, S.d.N.*)
- Andrée KURZ (*Moralité publique, lutte contre la traite des femmes*)
- A. LEUCH (*Politique fédérale, nouvelles fédérales, votations populaires, articles de fond, nouvelles suisses, etc.*)
- A. DE MONTEY (*Comptes-rendus, traductions, adaptations, questions sociales, nouvelles suisses, etc.*)
- Hélène NAVILLE (*Littérature, poésie*)
- PENNELLO (*Comptes-rendus d'expositions à Genève*)
- E. PORRET (*Articles littéraires et féministes, nouvelles neuchâteloises*)
- M.-L. PREIS (*Études et critiques littéraires, comptes-rendus divers, etc., etc.*)
- Antoinette QUINCHE, avocate (*Causeries juridiques*)
- Dr. Mariette SCHAETZEL (*Moralité publique, éducation sexuelle, etc.*)

puis celles qui se cachent derrière des initiales pour nous fournir des informations, des comptes-rendus, des analyses, des traductions, des adaptations, et qui, malgré leur modestie, sont bien connues de nos lectrices: M. F. (Genève), S. F. (Berne), et d'autres encore;

puis les jeunes qui viennent à nous et s'essayent avec ardeur et bonne volonté à des tâches diverses, se formant ainsi peu à peu à ce métier difficile et passionnant;

puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement leurs nouvelles et comptes rendus, ou mettent leur documentation à notre disposition: Cartel d'Hygiène sociale et morale, Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Associations suisses pour le Suffrage féminin, Association des Femmes universitaires, Comité international féminin pour la Paix et le Désarmement, Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, Groupement « La Femme et la Démocratie », Office suisse des Professions féminines, Union des Femmes de Genève, et d'autres encore;

puis enfin tous ceux et toutes celles, collaboratrices et collaboratrices spéciaux et spécialisés, auxquels nous ferons appel dans le courant de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnelle, leur collaboration devienne régulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

Le Comité du Mouvement Féministe pour l'exercice 1938-1939 est composé comme suit: Mme A. de Montet (Vevey), présidente; Mlle J. Robert-Challandes (Neuchâtel), secrétaire; Mme Emilie Gourd (Genève), directrice et rédactrice responsable; Mlle Renée Berguer (Genève), administratrice; Mmes et Mlles S. Bonnard (Lausanne); E. Cachet-Albaret (Genève); J. Friedli (Lausanne); E. Kamnacher, avocate (Genève); A. Leuch (Lausanne); Marie Micol (Genève); Emma Porret (Neuchâtel); Dr. Mariette Schaezel (Genève); Elisa Serment (Le Mont, Lausanne); M. A. Truan (Vevey); Mlle H. Zwahlen (Berne).

## Au Palais Fédéral

Un échange de vues sur des questions économiques

Une délégation de l'Alliance nationale de sociétés féminines et de l'Association suisse pour le Suffrage a été reçue il y a quelques semaines par le Chef du Département fédéral de l'Economie publique au sujet de l'annonce d'une nouvelle augmentation des droits de douanes sur les graisses comestibles et les huiles. En effet, les augmentations précédentes ont empêché que se produise pour ces denrées la baisse que la situation du marché mondial avait pu faire attendre, alors que par contre une hausse des prix mondiaux entraînerait leur renchérissement. La question qui se posera alors est celle-ci: Les autorités ont-elles l'intention d'abandonner les nouveaux suppléments de tarif en cas d'une majoration des prix mondiaux afin de maintenir les prix de vente actuels, comme cela est prévu pour les céréales?

Dans sa réponse, M. le Conseiller fédéral Obrecht a premièrement fait part de son étonnement de la faible consommation du pain complet, malgré son bas prix! Il a expliqué ensuite à la délégation que le fisc avait consenti à de grands sacrifices au moment de la dévaluation, afin d'empêcher le renchérissement des denrées de première nécessité — mais que cela ne pouvait durer. Les augmentations douanières en vigueur actuellement ne représentent que le rétablissement des tarifs en cours avant la dévaluation. En face de la situation financière du pays et du programme financier à exécuter, aucune promesse ne saurait être faite aujourd'hui.

Notre seconde question avait trait à la surproduction de beurre et aux moyens envisagés pour écouler les stocks: soit le mélange obligatoire à d'autres graisses, soit la vente à très bas prix. De toute façon, l'opération entraînera de grosses pertes; et différentes suggestions sont faites pour les couvrir. A notre avis, une source à laquelle on a encore peu puisé s'offrirait si l'on augmentait de 5 fr. par 100 litres l'impôt sur la

bière. La caisse fédérale retirerait ainsi la belle somme de 103 millions. Le moment n'est-il pas venu d'introduire cette augmentation et d'en faire profiter le marché du beurre?

La réponse gouvernementale fut rassurante sur un point: Les autorités sont d'avis que les frais supplémentaires nécessaires pour écouler les stocks de beurre ne devront en aucun cas être journalisés par un renchérissement du prix des graisses comestibles et de l'huile. Le moyen devra être trouvé ailleurs.

Quant à l'augmentation de l'impôt sur la bière, cette question relève des compétences du Département des Finances. Les brasseries ne pouvant en aucun cas supporter de nouvelles charges (!!! Récl.) l'augmentation proposée se reporterait sur le consommateur. La chope de bière vendue 30 ct. au lieu de 25 serait trop chère et entraînerait une diminution de la consommation, et par là du revenu. L'impôt sur la bière constitue du reste une de nos dernières réserves.

Le résultat de cette longue entrevue semble démontrer que nous devons, en tant que femmes, travailler à former l'opinion publique et persuader à nos représentants au Parlement que les articles de luxe doivent être imposés avant les denrées de première nécessité. De plus, le paiement en centimes de cuivre pourrait être introduit pour la bière aussi bien que pour le lait et le pain: le prix du litre de bière augmentant de cinq centimes, et celui de la chope de deux centimes seulement, nous sommes persuadés que la consommation n'en souffrirait aucunement.

Notre proposition d'augmenter la consommation de lait en créant des « Bars » spéciaux, comme les connaissent Paris et Londres, a été repoussée, parce que les tentatives de ce genre ont bouclé par un déficit.

Enfin il a été décidé de réunir dans les grandes villes des commissions composées de représentants du Département d'Economie publique et des organisations féminines pour étudier un commun l'index effectif du coût de la vie, les indications d'une augmentation globale de 5 à 7 % depuis la dévaluation ne correspondant pas aux expériences que fait toute ménagère.

A. L.

## AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, qu'ils peuvent verser sans aucun frais le montant de leur abonnement (6 frs.) pour 1939 à notre compte de chèques postaux No I. 943.

## LE MOUVEMENT FÉMINISTE

## Féminisme international

Une réunion du Comité de l'Alliance Internationale à Paris

La réunion du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale, qui devait avoir lieu à Stockholm en octobre, ayant dû être renvoyée en raison des circonstances politiques singulièrement défavorables à cette date-là, c'est à Paris que se sont rencontrées, du 6 au 9 décembre dernier, les suffragistes internationales. Et l'on peut dire sans exagérer que cette rencontre fut l'une des meilleures de celles qu'a tenues de longtemps l'organe directeur de notre grande Fédération féministe internationale, et que, à plusieurs reprises, les débats se sont élevés à une hauteur de vues, se sont inspirés d'un esprit si juste et si large, ont fait preuve d'un sens politique si sûr que l'une des participantes a pu s'écrier que pareille réunion la rendait fière d'être une femme en constatant de quoi sont capables les femmes!

C'est que les membres de ce Comité qui s'étaient séparés à Londres en juillet dernier avaient toutes depuis lors vécu de ces tragiques expériences qui marquent indélébilement leur empreinte, et il était inévitable que beaucoup eussent fait des réflexions, vécu des angoisses et des souffrances dont l'écho devait se faire entendre dans ces réunions de Paris. Les membres tchécoslovaques du Comité toutefois, Mmes Plaminkova et Wolfowa, n'avaient pu se résoudre à quitter leur patrie mutilée, et il va bien de soi que le plus chaleureux des messages leur fut envoyé dès la première journée; mais d'autres femmes de l'Europe orientale, M<sup>me</sup> Szelagowska (Pologne) et M<sup>lle</sup> Atamatskovich (Yougoslavie) avaient tenu toutes deux à être présentes, alors que les préparatifs du Congrès de 1939 à Copenhague avaient amené à ces séances trois Danoises. La France, sur le sol hospitalier de laquelle c'est toujours pour nous une joie de siéger, était brillamment représentée par M<sup>me</sup> Malaterre-Sellier et M<sup>mes</sup> Brunschvicg et S. Grünberg, comme conseillères, la Belgique par M<sup>me</sup> Marcelle Renson, avocate, la Hollande par M<sup>lle</sup> Piepers, trésorière, la Gde-Bretagne par notre Présidente, Mrs. Corbett Ashby, et M<sup>me</sup> Spiller, bien connue à Genève, la Suisse par M<sup>lle</sup> Gourd, la Pologne encore par M<sup>lle</sup> Ginsberg, bibliothécaire à la S. d. N. — si bien que ce fut dans un esprit vraiment international que fut abordé le sujet essentiel de l'ordre du jour: le programme futur de l'Alliance et le Congrès de Copenhague.

Organiser un Congrès international n'est pas uniquement en effet, comme on pourrait le croire, s'occuper de détails pratiques d'horaire et de locaux. Certes ces éléments ont leur importance essentielle pour la bonne marche de ces grandes assises, et nous croyons pouvoir dire d'ores et déjà que, grâce à sa compétence et aux capacités de M<sup>me</sup> Saunte et de M<sup>lle</sup> Petersen, présidente et secrétaire de l'importante Association danoise forte de 10.000 membres, la préparation pratique de ce Congrès ne laissera rien à désirer aux plus difficiles. Mais il est aussi nécessaire d'arrêter les questions qui feront l'objet des débats, et les récents événements politiques ont donné à ce point une importance toute particulière.

(La suite en 3<sup>me</sup> page)

E. GD.

## IN MEMORIAM

Mme le Dr. Rosa Welt-Straus



Cliché Jus Suffragis

C'est avec chagrin que nous avons appris le décès survenu le 17 décembre à Genève de Mme le Dr. Rosa Welt-Straus. Chagrin personnel, d'abord, car c'est une amie au cœur chaud et fidèle que nous perdons ainsi; chagrin d'amitié ensuite, puisque ce décès frappe cruellement notre chère M<sup>me</sup> Gourfein-Welt, si connue et aimée dans tous nos milieux féministes, si connue et aimée également par nous, suisses et internationales et dont M<sup>me</sup> Welt-Straus était la sœur aînée; et chagrin féministe aussi, puisque celle qui vient de nous quitter était une ardente militante de notre cause, à laquelle elle s'était consacrée avec un dévouement sans borne.

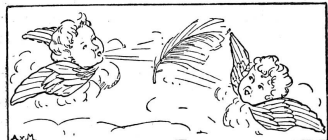
Elle avait été à bonne école pour cela. Fille aînée de cet homme admirable que fut le Dr. Welt, un Viennois d'intelligence et de cœur, et qui, partisan fervent de l'esprit idéaliste de 1848, réalisa ces principes dans l'éducation de ses quatre filles, Rosa Welt fit à Berne, sauf erreur, et cela à une époque où c'était une nouveauté extraordinaire pour une femme, des études de médecine. Puis, avec une amie médecin également, elle partit pour les Etats-Unis, où elle rencontra son mari, M. Straus, un artiste de valeur, et où elle même pratiqua comme oculiste. Mais elle trouva le temps à côté de cette double tâche familiale et professionnelle, de se consacrer à la cause du vote des femmes, et aux côtés de Mrs. Chapman Catt et de toutes les vaillantes pionnières de notre cause, elle mena passionnément campagne pour l'affranchissement politique des femmes. Passionnément: c'est bien le terme qu'il convient d'employer, car Rosa Welt-Straus était exactement le contraire d'une tiède, et c'était de tout son cœur généreux, de toute sa chaleur de caractère, de toute la ferveur de son intelligence qu'elle se donnait à la lutte pour les principes qui lui étaient chers. Et c'est pourquoi il lui arrivait même parfois de trouver trop modérées, trop calmes, quelques-unes de celles de la génération qui venait après elle, et auxquelles elle reprochait affectueusement de manquer d'enthousiasme, et de perdre leur temps à des tâches secondaires au détriment de la revendication à laquelle elle même n'admettait aucune atténuation, aucune réserve, adhérent de toute sa foi aux mouvements féministes les plus radicaux, tels l'Open Door ou l'Equal Rights International.

Une fois le vote des femmes conquis aux Etats-Unis (ce fut, rappelons-le, en 1920) M<sup>me</sup> Welt-Straus, sous de proches et chères influences familiales, dirigea d'un autre côté son ardeur et son activité, et ce fut alors la cause de sa race à laquelle elle se consacra. Elle se rendit en Palestine, et comme il lui était impossible de ne

pas s'occuper de féminisme partout où elle se trouvait, elle contribua à fonder l'Association des Femmes juives de Palestine pour l'Égalité des Droits, qu'elle présida pendant bien des années, et à laquelle elle donna un grand élan. Quelques-unes de nos lectrices se souviennent-elles d'avoir entendu une conférence qu'elle donna vers 1924 à l'Association genevoise pour le Suffrage sur le mouvement suffragiste palestinien ? Les victoires qu'il avait remportées ? (car les femmes juives virent dans plusieurs villes de Terre Sainte, avant que ce droit leur fut retiré à la suite d'événements politiques divers) et si oui, elles ont certainement gardé vivant comme nous le souvenir de la physionomie de la conférencière, au teint délicatement rose sous ses beaux cheveux blancs, et illuminée par ses magnifiques yeux de velours brun, alors qu'elle nous lisait une proclamation électorale féministe en hébreu ? D'autres de nos lectrices l'ont certainement rencontrée aussi à nos Congrès suffragistes internationaux, qu'elle suivit assidûment, y apportant, à Rome en 1923 et à Berlin en 1926 notamment, une autre revendication, qui était tout aussi bien d'ordre moral et hygiénique que féministe : l'interdiction des mariages d'enfants. Car cette cause-là aussi tint profondément à cœur à Mme Welt-Straus, qui, en sa qualité de médecin, avait vu de près en Palestine des faits abominables de mariages de vieillards de plus de soixante ans avec des petites filles de dix ou douze ans, et elle se dépensa sans compter pour la faire aboutir. C'est sur sa pressante demande que plusieurs d'entre nous parvinrent à faire inscrire cette question à l'ordre du jour du Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N. et de la Commission des Mandats, et si les résultats ne furent pas toujours ceux que l'on attendait (c'est à cette occasion que la Gde-Bretagne découvrit que l'âge légal de mariage pour les petites filles était douze ans, chose dont personne ne se doutait jusqu'alors ! et qui fut promptement modifiée) il se créa cependant de la sorte un mouvement d'opinion qui ne pouvait que servir cette cause.

Un cruel deuil de famille, une santé chancelante malgré sa volonté de fer, et surtout les tristesses de la politique actuelle en Palestine et la barbarie honteuse des mesures prises en Europe contre ses corrégionnaires assombrèrent les dernières années de la vie de Mme Straus. Et maintenant, elle est partie, un vide s'est creusé, une âme de flamme a disparu, et nous nous sentons toutes tristes et appaivrées. A sa famille, à notre chère Mme Gourfein surtout, vont toutes nos pensées de la plus affectueuse sympathie.

E. G.



## DE-CI, DE-LÀ

### Est-ce la célébrité ?

Nos lectrices seront intéressées d'apprendre que, lors de la pose de la première pierre, le 18 novembre dernier, de la « Maison de Pestalozzi » (Berne), créée par la Fédération des Sociétés féminines bernoises, pour jeunes filles

retardées moralement et physiquement, l'urne en cuivre, placée par M<sup>lle</sup> Neuenschwander, présidente de la Fédération, dans les fondations, contenait non seulement les journaux politiques bernoises du jour, mais encore le dernier numéro de chacun de nos trois journaux féministes suisses : le *Schw. Frauenblatt*, la *Berna* et notre *Mouvement*. L'Appel aux mères de famille suisses de la Commission d'Éducation de l'Alliance de Sociétés féminines s'y trouvait également.

Nous sommes très honorées que notre journal ait aussi été choisi pour passer à la postérité. Que penseront, on peut se le demander, ceux qui trouveront cette urne, de notre mentalité, de nos préoccupations, de nos vœux ?... et est-il meilleure leçon d'humilité que de se poser cette question ?...

## Le cinéma récréatif et la jeunesse

Le spectacle de l'écran doit-il, être considéré comme un moyen éducatif ?

L'influence actuellement exercée sur l'enfance et la jeunesse par le cinéma est-elle bienfaisante ou pernicieuse ?

Quelles sont les mesures, d'ordre pratique, qui

pourraient être prises en vue de discipliner les films présentés aux jeunes ?

Telles sont les principales questions que nous trouvons posées, et parfois partiellement résolues, dans la brochure récemment éditée par la Commission Consultative des questions sociales de la S. d. N. Etabli sur la base de renseignements fournis par les gouvernements de quarante-six pays et s'occupant exclusivement de l'aspect récréatif de l'art cinématographique, ce petit volume aux grandes idées a le mérite d'attirer l'attention sur un problème dont la solution intéresse le monde entier. En effet, des nombreuses et géniales inventions modernes, le cinématographe est peut-être celle qui aura joué le rôle social le plus considérable. En raison de sa préparation aux multiples techniques autant que par sa prompt vulgarisation, le film atteint à peu près tous les domaines de l'art et du commerce, et se met à la portée de tous les mondes, y compris celui des enfants. Il est donc extrêmement important, si l'on veut éviter que ce don magnifique de la science ne devienne un élément de trouble, une jouissance négative, de réagir contre certaines erreurs, en étudiant d'abord

<sup>1</sup> No de référence. C. 256, M. 152, 1938 IV. Prix: fr. 0.75 suisses.

## Une maison d'accueil pour prostituées majeures à Genève

Il est assez frappant que, dans notre Suisse romande, pourtant si riche en institutions sociales et morales de tout ordre, n'existe actuellement aucune maison de relèvement — disons plutôt d'accueil pour marquer le caractère tout différent de la maison de repentance — pour prostituées majeures. En effet, et alors que, dans presque chacun de nos cantons, se trouvent d'excellents asiles, instituts de rééducation, etc., pour jeunes filles mineures dont la conduite donne à juste titre des inquiétudes, aucun abri n'ouvre ses portes aux malheureuses, qui, soit lassées de leur horrible vie, soit maltraitées par leur souteneur, cherchent à la fois un refuge et une protection. Et tous ceux qui chez nous ont entendu avec émotion, voici trois ans, l'admirable conférence de M<sup>me</sup> Mirande, la fondatrice de l'« Abri Dauphinois » de Grenoble, savent de quels principes doit s'inspirer une maison de ce genre : pas de contrainte, celles qui l'habitent s'y rendant volontairement ; une discipline librement acceptée et par cela même mieux respectée ; une atmosphère de bonté et de compréhension ; une éducation s'appliquant à chaque cas individuellement ; une influence spiritualiste sans étroitesse ; la réaccoutumance enfin à une vie saine, normale, et par conséquent au travail.

C'est sur ces bases que le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, s'inspirant des exemples des maisons d'accueil, non seulement de Grenoble, mais encore de Varsovie, de Zetten en Hollande, et d'Ivry, près de Paris, étudie depuis plusieurs années la possibilité de créer à Genève cette maison qui nous manque. Et l'occasion vient de s'offrir à lui grâce à la décision du Comité du « Refuge » de rendre à sa destination première, qui était d'accueillir des prostituées de tout âge, la

maison qu'il possède à Grange-Canal, dans la banlieue genevoise. Ceci à la seule condition qu'une base financière solide soit trouvée. Et c'est pourquoi le Cartel genevois avait convoqué le 15 décembre dernier les délégués de toutes ses Sociétés affiliées, afin de les entretenir de ce projet, et de leur demander de l'aider à le réaliser.

Ce fut une belle et émouvante séance. On entendit d'abord le Dr. Droin, de l'Association abolitionniste genevoise, qui exposa comment à la suite de nombreuses plaintes élevées depuis des années contre le développement de la prostitution, les autorités ont pris différentes mesures : rafles, intervention de la police sous forme de gendarmes en civil se faisant racoler, convocation des prostituées par la police, etc. Mais ces mesures, de même que le projet de loi interdisant la prostitution déposé au Grand Conseil, et presque aussitôt retiré par son auteur, sont autant de moyens frappant la prostituée et non le principal coupable, le souteneur, source et origine de la prostitution. Ce n'est que par l'éducation de la prostituée, suivant les principes si élevés de Joséphine Butler, que l'on peut faire vraiment œuvre utile, et c'est pourquoi la création d'une maison à Genève pour prostituées majeures, permettra une lutte plus active et plus efficace.

M. D. Anet, député, vint appuyer ce point de vue, en estimant qu'il importe de faire auprès de l'opinion publique une double démonstration, et de prouver que la prostituée est une malheureuse qui peut redevenir une valeur morale, et que sévir contre les trafiquants et les souteneurs, c'est rendre la rue propre. M. Anet cita des cas de nombreuses plaintes déposées à la police par des prostituées contre leur souteneur, mais jamais maintenues, par crainte de mauvais traitements ou même pis encore. Une maison d'accueil offrant à ces malheureuses un abri qu'elles ne savent où trouver actuellement, permettrait de maintenir ces plaintes, indispensables

les réactions produites sur les écoliers par les images projetées sur l'écran.

La réponse donnée à la première question est nettement affirmative. Le film représente une source à peu près inépuisable d'enseignements variés dont l'utilité est encore rehaussée par l'attrait de l'image animée. Encore s'agisse du documentaire apportant de lointains paysages ou simplement d'un spectacle distrayant, les enchantements du son et de la vue agissent sur l'esprit, comme sur la mémoire de l'enfant, d'une manière plus forte que n'importe quel récit écrit ou raconté. C'est pourquoi le film d'où naissent ces enchantements doit être sans cesse amélioré, et cela en tous points.

Quant à savoir si le cinéma, dans sa forme générale, présente de réels périls pour les jeunes, il est impossible de rien préciser, nous dit-on, le même scénario provoquant chez les spectateurs d'âge scolaire des impressions fort diverses. Ce qui effraye les uns laisse les autres indifférents. D'autre part, on estime que les passages scabreux, encadrés de scènes innocentes, ne sont pas compris et sont promptement oubliés.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici un sentiment personnel qui s'est formé au cours de la vie en commun avec les petits. S'il est exact que les enfants subissent des réactions différentes

à la police pour poursuivre ces odieux personnages dont la honteuse activité se cache sous le couvert d'une profession de façade. Si un certain nombre d'entre eux étaient frappés, beaucoup d'autres, craignant d'être poursuivis à leur tour, chercheraient d'autres moyens d'existence.

M<sup>me</sup> Fatio-Naville ensuite, avec toute l'autorité d'une longue expérience, parla en termes élevés de ce que doit être une œuvre de rééducation, et de la nécessité de tenir compte du fait que beaucoup de prostituées le sont devenues par paresse, et qu'il faut créer chez elles le goût du travail. Elles ont besoin d'être entourées de beaucoup d'affection, et d'être soutenues avec persévérance dans leurs luttes : les cas qui paraissent les plus désespérés peuvent subitement apporter les plus grandes joies. M<sup>me</sup> Fatio signala encore la difficulté d'atteindre les femmes faisant le trottoir, parce qu'elles éprouvent une véritable affection pour leur souteneur, et ce n'est que lorsque leurs yeux s'ouvrent sur la véritable nature de ces individus qu'il devient possible de les relever. La maison de rééducation est alors véritablement pour elle une maison d'accueil leur permettant d'échapper à l'exploiter qu'elles craignent encore. Et terminant par une citation de Joséphine Butler sur l'amour qui peut tout, espère tout, endure tout, M<sup>me</sup> Fatio affirma que tout effort réel de rééducation reste illusoire s'il ne s'appuie pas sur des forces spirituelles.

On entendit encore M. Laravoire, qui exposa le budget provisoire dressé par le Cartel et qui montra la nécessité d'un vif reux effort pour procurer les ressources urgentes pour cette maison, et la présidente du Cartel genevois, M<sup>lle</sup> Gourd, qui insista sur l'aide que chacun peut apporter financièrement et moralement à cette initiative à laquelle il faut souhaiter un prompt et plein succès.

M. F.



Cliché Jus Suffragi

## Portraits et figures de femmes

### Mrs. C. Chapman Catt à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire

Nous l'avons annoncée à nos lectrices, dont plusieurs ont certainement tenu à joindre leur message à la « chaîne de vœux des femmes du monde entier » que préparait Rosa Manus : Mrs. Chapman Catt, la fondatrice et la présidente d'honneur de notre Alliance Internationale pour le Suffrage : le chef incomparable, des années durant, du mouvement pour l'affranchissement politique des femmes, aux Etats-Unis d'abord, sur le terrain international ensuite ; la féministe au sens politique inné, au jugement sûr et modéré, à l'éloquence frappante et sobre à la fois, au don d'organisation joint à une incroyable capacité de travail, va accomplir dans quelques jours, le 9 janvier exactement, sa quatre-vingtième année. Et

cela sans que l'âge ait atténué les qualités magnifiques dont la nature l'a si richement douée, ait pâli son regard bleu, ou courbé sa silhouette de reine : une suffragiste genevoise qui lui a rendu visite il y a peu de semaines seulement, l'a retrouvée telle qu'elle l'avait connue et admirée, lors de cet inoubliable Congrès suffragiste international de Genève en 1920, qui révéla la gloire du mouvement suffragiste mondial, et marqua son lien étroit avec l'essor des libertés populaires « Dites bien à vos compatriotes, s'est-elle écriée, que lorsque l'on vit dans une démocratie, c'est une honte de ne pas avoir le droit de vote ! » Mais Mrs. Catt connaît et comprend aussi les difficultés de l'heure qui nous barrent le passage, et dont la moindre n'est pas l'indifférence et la timidité de tant de femmes, même de celles qui se prétendent féministes : « Les idées a-t-elle ajoutées, sont comme des vagues ; elles vont, et viennent ; chaque vague arrive à son tour jusqu'à la côte, entoure, puis submerge une fois ou l'autre le rocher qui est l'obstacle... »

Et sa vie tout entière est l'illustration de cet effort continu, de ce rythme du progrès, qui veut que, si la vague se retire, ce soit pour revenir avec plus d'alliance. Ses débuts dans la carrière féministe, elle les a racontés elle-même de façon fort pittoresque, en évoquant ses souvenirs de sage petite fille dans la classe enfantine d'une bourgade du Middle West : au cours d'une leçon une de ses compagnes, âgée comme elle de cinq ans au plus, n'eut-elle pas la mésaventure de perdre sa crinoline ! ceci pour la grande joie des petits camarades masculins, dont les ricaneurs et les moqueries firent rougir toutes les petites

filles et éclater en pleurs la victime. « Il n'y en eut pas une de nous, écrit Mrs. Catt, qui ne sentit l'offense commune faite à notre sexe, si bien que, saisissant la main de ma petite amie, je défiais mes camarades masculins par la plus magnifique grimace que je pusse inventer. Et dès ce jour-là, je me sentis champion de mon sexe ! »

L'expérience ainsi faite si jeune, Mrs. Catt, qui n'était alors que Carrie Lane, la renouela bien souvent quand, jeune maîtresse son gain, ou plus tard, quand veuve de Leo Chapman, elle se trouva toute seule, sans un sou, dans cette Californie lointaine et complètement inconnue. Et cette expérience de la nécessité d'un changement dans la société et dans les mœurs qui permettait aux femmes de gagner leur vie dans de meilleures conditions fit d'elle une suffragiste. Ce fut le moment où elle entra en relations étroites avec les dirigeantes du mouvement américain, Lucy Stone, Elizabeth Stanton, et surtout Susan Anthony, qui toutes accueillirent avec joie cette jeune recrue aux si remarquables capacités. Son second mariage avec George Catt, pas plus que son second veuvage, au bout de quinze ans de la plus heureuse union, ne ralentirent pas son activité inlassable de conférencière, de journaliste, et surtout de chef, puisque après avoir fondé des groupes suffragistes, et mené campagne dans divers Etats américains, — avec des difficultés que nous, suffragistes suisses pouvons comprendre, tout résultat devant être acquis comme chez nous par une votation populaire — elle porta la propagande sur le terrain international en créant en 1902 notre Alliance Internationale pour le Suffrage, dont elle

fut la première présidente. Ce fut alors, et parallèlement à son activité aux Etats-Unis, le travail international auquel se livra, organisant et présidant successivement les Congrès de Copenhague (1906), Amsterdam (1908), Londres (1909), Stockholm (1911), Budapest (1913), Genève (1920) et Rome (1923), voyageant dans le monde entier, sauf l'Australie, pour gagner à notre cause les femmes de toutes les nations, et apportant à cette propagande comme à sa direction ! à son inspiration ces qualités maîtresses de sûreté de jugement, de hauteur de vues, de clarté d'esprit et d'autorité morale, qui ont fait souvent dire que, si elle était née vingt ans plus tard, elle aurait fait un splendide président des Etats-Unis ! C'est sous son règne, si on peut parler ainsi, que furent enregistrées les grandes victoires du mouvement suffragiste, puisque lorsque l'Alliance fut fondée en 1902, seuls quelques Etats des Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle Zélande reconnaissaient aux femmes les droits de citoyennes, alors que chacune de nous se souvient de la phrase de Mrs. Catt lors du Congrès de Genève à celles qui venaient annoncer le succès de notre cause dans leur pays : « Dépêchez-vous : vous êtes trop nombreuses ! »

Lorsque au Congrès de Rome, Mrs. Catt nous quitta, confiant sa succession aux mains expertes de notre présidente actuelle, ce fut pour entreprendre une nouvelle tâche dans son pays : orienter les femmes sur la voie de la paix. Non pas de la paix sentimentale ou théâtrale dont se contentent malheureusement parfois encore certaines, mais de la paix raisonnée, de l'étude des causes de guerre, et des remèdes à leur opposer, comme le dit si clairement le titre de cette Conférence